



Révision d'une borne milliaire dédiée à Galère sur la via domitia (Castelnau-le-Lez, Hérault)

Bernard François, Christian Landes

► To cite this version:

Bernard François, Christian Landes. Révision d'une borne milliaire dédiée à Galère sur la via domitia (Castelnau-le-Lez, Hérault). *Gallia - Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine*, 1990, 47, pp.265-269. 10.3406/galia.1990.2912 . hal-01918324

HAL Id: hal-01918324

<https://hal.science/hal-01918324>

Submitted on 20 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

RÉVISION D'UNE BORNE MILLIAIRE DÉDIÉE À GALÈRE SUR LA *VIA DOMITIA* (CASTELNAU-LE-LEZ, HÉRAULT)

par Bernard FRANÇOIS et Christian LANDES*

La restauration de cette borne milliaire apporte la preuve épigraphique du comptage des milles depuis Nîmes jusqu'à Castelnau-le-Lez, l'antique *Sextantio*, située près de Montpellier (XXXI). Elle réfute l'hypothèse émise par Hirschfeld d'un bornage effectué depuis Narbonne.

Le monument, dédié au César Galère, constitue le reflet en Occident des victoires remportées par celui-ci sur les Parthes.

The restoration of that milestone gives epigraphic evidence of the counting of miles from Nîmes to Castelnau-le-Lez, the antique Sextantio, located near Montpellier. It refutes Hirschfeld's hypothesis of a counting from Narbonne. The monument, dedicated to Galerius Caesar, is a reflection in the Western Empire of his victories over the Parthians.

Ce monument épigraphique fait partie du dépôt consenti par la Société archéologique de Montpellier au musée de Lattes¹. Il fut découvert dans le lit du Lez près du moulin de Navitau au pied de l'*oppidum* de *Sextantio*, l'actuel Castelnau-le-Lez². Les découvertes archéologiques des XIX^e et XX^e s. et les données de l'épigraphie tendent à relever l'importance de cette agglomération, signalée comme simple *mutatio* sur les itinéraires antiques, installée au

franchissement du Lez par la voie domitienne³. Le séjour de la borne dans l'eau de la rivière explique la présence des concrétions calcaires qui la recouvraient partiellement. Aussi le texte, dès sa découverte fut-il publié avec des restitutions ou des lectures incomplètes.

* Nous remercions M^{lle} Émilienne Demougeot pour son aide et surtout Michel Christol qui a nous a encouragés à rédiger cette courte note et qui l'a attentivement relue.

1 Trente-sept objets parmi lesquels six bornes milliaires (CIL XII, 5654, 5651, 5661, 5622, 5653, 5663) qui jalonnaient le tracé de la voie domitienne entre Castelnau-le-Lez et *Ambrussum*. La borne étudiée appartient à cet ensemble (CIL XII, 5663) (musée de Lattes, inv. SAM 986 2).

2 M. P. CAZALIS de FONDOUCE, Bornes milliaires du département de l'Hérault, *Mém. de la Soc. Arch. de Montpellier*, VI, 1870-1876, p. 603; — A. AURÈS, Monographie des bornes milliaires du département du Gard, *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1876, p. 228; — E. BONNET, *Antiquités et monuments de l'Hérault*, Montpellier, 1905 (rééd. Marseille, 1980), p. 94.

3 A l'*oppidum* protohistorique florissant succéda une agglomération qui dut en grande partie sa fortune au pont gallo-romain qui permettait à la voie domitienne de franchir le Lez. Les bases des piles qui le supportaient sont encore visibles au moment des basses eaux. Par la rivière et sa vallée, *Sextantio* était en relation avec le port de Lattes, implanté quelques kilomètres vers l'aval au débouché du Lez dans les étangs côtiers. La prospérité de l'ancien Castelnau-le-Lez est due à cette position de carrefour. Voir E. BONNET, *Antiquités et monuments du département de l'Hérault*, Montpellier, 1905 (rééd. Marseille, 1980), p. 98, 118, 156, 207, 230; — F. DAUMAS, R. MAJUREL, Rapport préliminaire sur les fouilles de Substantion, *Gallia*, 19, 1961, p. 12; — M. SAHUC, R. RAMONAT, Sept tombes du secteur sud-ouest de la nécropole gallo-romaine de Navitau à Castelnau-le-Lez (Hérault), *Archéologie en Languedoc*, 1986, 1, p. 15 à 18. Parmi la dizaine d'inscriptions que le site a livrées, signalons CIL XII, 4189; voir également CIL XII, 4184, 4192, 4195, 4197 (aujourd'hui au musée de Lattes, inv. SAM 985 12), 4207, 4209, 4211 (musée de Lattes, inv. SAM 985 13), 4212, 4213.

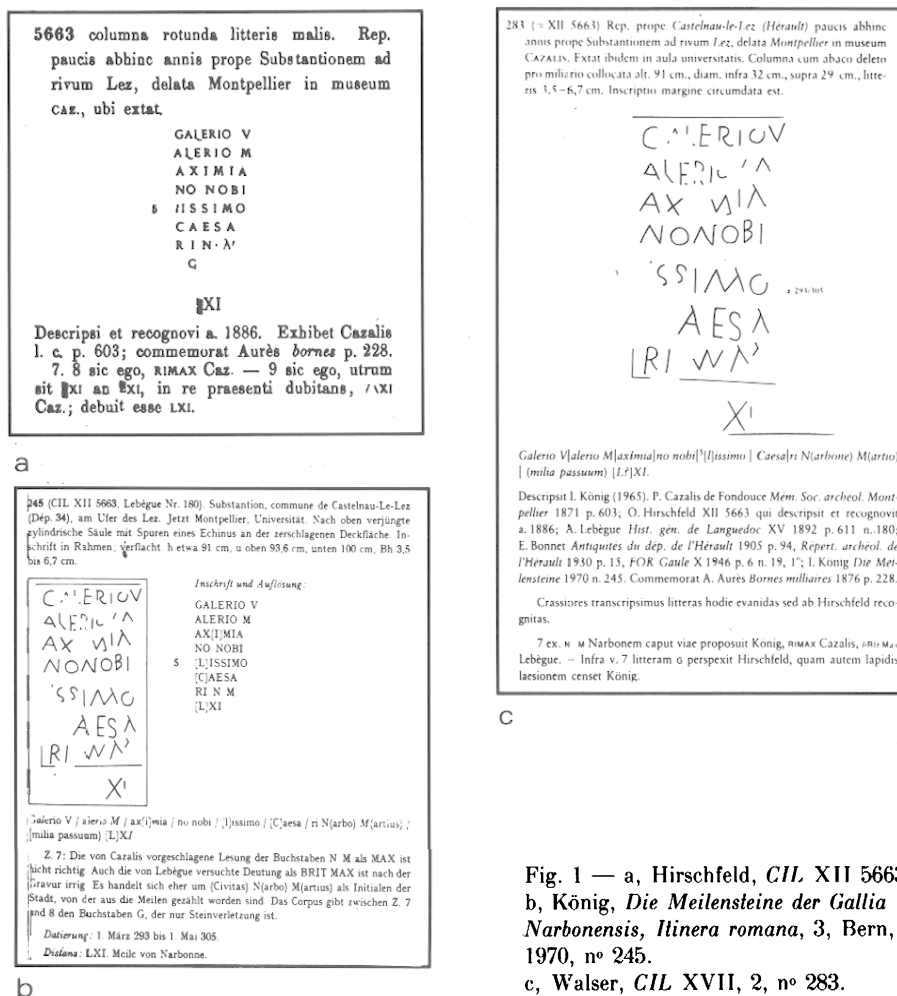


Fig. 1 — a, Hirschfeld, *CIL* XII 5663.
b, König, *Die Meilensteine der Gallia Narbonensis, Itinera romana*, 3, Bern, 1970, n° 245.
c, Walser, *CIL* XVII, 2, n° 283.

tes, qui ne furent jamais remises en question. C'est ainsi qu'il entre dans le tome XII du *CIL*, dans le livre sur les milliaires de Gaule Narbonnaise (König, 1970), enfin dans le récent *CIL* XVII, 2 (Berlin, 1986) (fig. 1). Récemment l'un de nous (B.F.) fut sollicité par la Mairie de Castelnau-le-Lez pour réaliser d'après l'original un moulage destiné à orner un espace public commémorant le passage de la voie. Le premier travail consista alors à enlever la gangue calcaire qui gênait l'opération⁴.

Le milliaire se présente sous la forme d'une petite colonne en calcaire coquillier miocène (type

«pierres de Castries»), d'environ 30 cm de diamètre⁵ et conservée sur 90 cm de hauteur. S'agit-il d'un réemploi comme c'est fréquemment le cas pour cette sorte de monument durant l'Antiquité tardive⁶? La nature même du matériau, assez impropre à la gravure, irait dans ce sens. Le champ épigraphique, haut de 67 cm, large en moyenne de 33 cm, est taillé en creux vers le tiers supérieur de sa hauteur. L'inscription se développe sur huit lignes (fig. 2) :

GALERIO V/ALERIO M/AXIMIA/NO,
NOBI/LISIMO/CAESA/RI.
A N(emaus)O M(illia) P(assum)
XXXI

4 Cette opération s'inscrit dans le programme de mise en valeur de la voie domitienne : voir A. PEYRE, Une voie romaine en Languedoc : la via domitia, *Le Courrier Archéologique du Languedoc-Roussillon*, hiver 1985-86, 24, p. 1 à 27 ; — A. PEYRE, J. LAFFORGUE, Propositions de sauvegarde et d'aménagements de la via domitia, *Les routes du sud de la France de l'Antiquité à l'époque contemporaine*, 110^e Congrès National des Sociétés Savantes, Montpellier 1985, p. 61 à 77.

5 Diamètre maximal : 33,5 cm ; diamètre minimal : 29 cm.

6 A. GRENIER, *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, II. *L'archéologie du sol. I. Les routes*, Paris, 1934 (rééd. 1985), p. 71 ; — M. LABROUSSE, Un milliaire inédit de Constantin à Castelnau-Magnoac (Hautes-Pyrénées), *Pallas*, IV, 1956, p. 70-73 ; — P. SILLIÈRES, Les milliaires du sud de la péninsule ibérique, *Épigraphie Hispanique*, Paris, 1984, p. 271.

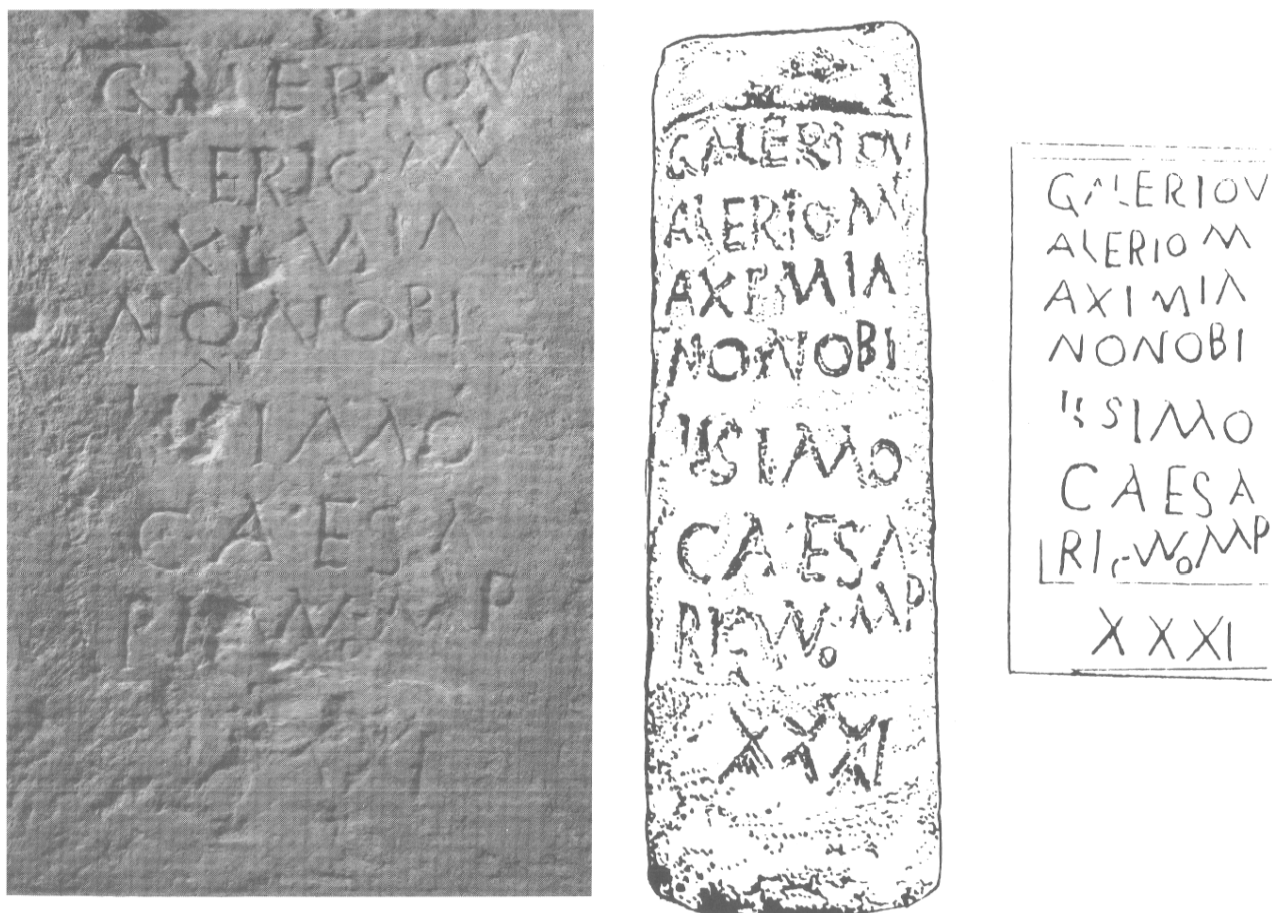


Fig. 2 — a, périphotographie de la borne après décapage, par procédé A. Chéné (CNRS, Centre Camille Jullian, Aix-en-Provence).
b, relevé de la borne après décapage.

A Galerius Valerius Maximianus, très noble César,
De Nîmes, XXXI^e mille.

Il s'agit d'un « milliaire dédicace »⁷ de la Tétrarchie dont la mise en page n'est pas parfaite. Les lignes ne sont qu'approximativement horizontales. Vers la droite, elles tendent à remonter en oblique, malgré deux traits de réglure (?) placés sous les lignes 7 et 8. Les lettres sont de taille irrégulière⁸ : mais ce sont néanmoins des capitales classiques.

A remarquer : ligne 1, la petite barre oblique du G de *Galerio* qui dépasse largement vers le bas (influence de l'écriture cursive ?) ; ligne 7, le o

minuscule de *N(emaus)o*, légèrement sous la ligne, comme surajouté ; ligne 8, l'indication de la distance est détachée du reste du texte et les lettres sont plus hautes. On n'observe nulle part des points de séparation entre les mots pour faciliter la lecture.

Les six premières lignes ne laissent planer aucun doute sur l'identité du prince honoré : il s'agit de Galère, nommé César le 1^{er} mars 293 par Dioclétien, fondateur de la Tétrarchie, pour être son auxiliaire en Orient. Sa promotion à l'Augustat (1^{er} mai 305) permet de resserrer la fourchette chronologique dans laquelle se place notre inscription, entre le 1^{er} mars 293 et le 30 avril 305⁹. Aucune confusion n'est ici possible entre Galère et son neveu Maximin Daïa. Tous deux possèdent le même double gentilice *Galerius Valerius*, mais leur surnom diffère par une

7 P. SILLIÈRES, De la borne milliaire à la dédicace impériale. L'exemple de quelques inscriptions de l'Hispanie méridionale, *Hommage à Robert Étienne*, Paris, 1988, p. 357.

8 Ligne 1 : 5,4 à 3,6 cm ; ligne 2 : 6 à 4 cm ; ligne 3 : 5 à 4 cm ; ligne 4 : 5 à 4,5 cm ; ligne 5 : 5 à 4,5 cm ; ligne 6 : 6,5 à 5 cm ; ligne 7 : 6 à 2 cm ; ligne 8 : 8 à 6,5 cm.

9 E. STEIN, *Histoire du Bas-Empire*, 1, Paris, 1959, p. 68.

lettre, un *a* nettement lisible à la fin de la ligne 3 : *Maximia/nus* pour Galère ; *Maximinus* pour Maximin Daia¹⁰.

Mais c'est surtout sur l'indication de la distance que la restauration a apporté de nouvelles données corrigeant les hypothèses jusqu'ici présentées. König, suivant l'interprétation de Hirschfeld, proposait la lecture du LXI^e mille depuis Narbonne. Récemment G. Walser, éditeur du *CIL* XVII, 2 (1986), se montrait plus réservé : [L ?] XI^e mille. Or le décapage qu'a subi la borne permet d'être formel : elle indiquait aux voyageurs de la voie domitienne le XXXI^e mille depuis Nîmes. Il subsiste toutefois un problème ; cette distance ne correspond pas exactement à celle que donnent les itinéraires antiques : XV milles de *Sextantio* à *Ambrussum* et XV milles supplémentaires d'*Ambrussum* à *Nemausus* (Nîmes), soit XXX milles au lieu de XXXI¹¹. L'explication de cette anomalie se trouve à *Ambrussum*. En 1974, la découverte d'un tronçon de voie bien conservé prouvait que l'artère principale de la Province passait par l'intérieur de l'*oppidum*. Cette situation du Haut-Empire s'harmonise avec les distances mentionnées par les itinéraires. En revanche, au Bas-Empire, vers la fin du III^e et au début du IV^e s., la voie domitienne ne serpentait plus sur la colline d'*Ambrussum*, mais la contournait vers le sud. Ce crochet doit correspondre au mille supplémentaire¹². D'autre part, l'indication de l'origine du comptage des milles depuis Nîmes renforce l'hypothèse du double bornage de la voie domitienne récemment formulée par Fr. Reynaud : depuis Narbonne, à l'époque julio-claudienne et depuis Nîmes à partir du

règne d'Antonin¹³. Le milliaire de Castelnau-le-Lez prouve qu'à la fin du III^e s. et sur le territoire de la cité de Nîmes tout au moins, les distances sont évaluées de Nîmes vers Narbonne¹⁴. Or, en Narbonnaise, la mention du point de départ est exceptionnelle : outre la borne étudiée et celle de Maximin Daia trouvée aux environs de la maison carrée de Nîmes, seul le milliaire de Constantin placé au XIX^e mille de la *c(ivitas) T(olosatum)* sur l'axe Toulouse-Narbonne s'ajoute à cette courte liste¹⁵. Sur l'inscription étudiée, le point de départ du bornage est marqué par *a* et l'ablatif de la cité-ville de Nîmes : *a N(emaus) o*¹⁶. Ce n'est donc pas l'ensemble de la cité-peuple qui est ici considéré : dans cette hypothèse la formule aurait pu être *a c(ivitate) N(emausensium)* : elle figure ainsi sur le milliaire de Maximin Daia mentionné plus haut. La première expression, apparue en Gaule au II^e s. s'est maintenue durant le III^e s., mais à la fin de cette période la référence aux cités-peuples est courante¹⁷ : *a civ(itate) Par(isiorum)* sur une borne trouvée à Paris¹⁸, *a c(ivitate) R(iedonum)* à Rennes¹⁹ tandis qu'un milliaire de Vichy porte en toute lettre la mention de la *civitas Arvernorum*²⁰.

Est-il anormal de trouver en Occident, dans les états administrés par le César Constance, des bornes érigées sous l'autorité des fonctionnaires impériaux par les cités chargées d'entretenir les routes et offertes à Galère, l'un des Tétrarques souverain d'Orient ? Très souvent, certes, les Tétrarques y sont

10 P.-M. DUVAL, Un milliaire de Maximin Daia, *Le Vieux Nîmes*, avril-juin, 1958, p. 1 ; — Id., *Les inscriptions antiques de Paris*, Paris, 1960, p. 113.

11 Gobelets de Vicarello, Auguste-Tibère ; sur la date de ces quatre objets en forme de bornes milliaires, voir J. HEURGON, La date des gobelets de Vicarello, *REA*, 54, 1952, p. 45. Itinéraire d'Antonin, une compilation de la fin du III^e s. ; l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, IV^e s. ; la Table de Peutinger en revanche montre une erreur de transcription à une époque indéterminée du Moyen Âge du document d'origine (V^e s.) : XX milles au lieu de XV entre *Sextatione* et *Ambrussum* : E. DESJARDINS, *Géographie de la Gaule d'après la carte de Peutinger*, Paris, 1869 (rééd. Bruxelles, 1969), p. 347 ; — G. DENIZOT, La voie domitienne entre Narbonne et le Rhône, *Actes du 81^e Congrès National des Sociétés Savantes*, Paris 1968, p. 96-97 ; — J.-L. FICHES, Remarques sur le réseau antique dans la région de Nîmes, *Les routes du sud de la France de l'Antiquité à l'époque contemporaine*, op. cit., p. 136 ; — voir enfin le tableau récapitulatif de G. WALSER, *CIL* XVII, 2, p. 76.

12 J.-L. FICHES, Ambrussum et la voie domitienne, *Revue d'Études Ligures*, 1983, p. 152 et fig. 1, p. 136.

13 FR. REYNAUD, *La voie domitienne de Nîmes à Castelnau-le-Lez, Étude topographique, technique et historique*, Mémoire de maîtrise, Univ. de Saint-Étienne, 1977, p. 95, 121 ; — Id., Le double bornage de la voie domitienne entre Nîmes (Gard) et Castelnau-le-Lez (Hérault), in : *Mémoires II, Centre Jean Palerne*, Univ. de Saint-Étienne, 1980, p. 102-121, cité par J.-L. FICHES, Ambrussum et la voie domitienne, op. cit., p. 135 et note 8.

14 Il en va de même pour le milliaire de Maximin Daia conservé à Nîmes : *Gal[erio]/Max[imi] no/nob(ilissimo) Caesari./C(ivitas) N(emausensium)*, daté entre le 1^{er} mai 305 et l'été 310, *CIL* XVII, 2, 243 (= *CIL* XII, 5624) ; König 205. Voir aussi E. GERMER-DURAND, *Inscriptions antiques de Nîmes*, Toulouse, 1893, n° 82, p. 163.

15 A. GRENIER, op. cit., p. 85.

16 *Ibid.*, p. 86. Également en Orient : *A Nicea mil(lia) XXVI* sur un milliaire dédié aux Tétrarques, *Année Épigraphique* (abrégé par la suite en *A.E.*), 1984, 832.

17 P.-M. DUVAL, op. cit., p. 119.

18 *CIL* XVII, 2, 494 (= *CIL* XIII, 8974).

19 *CIL* XVII, 2, 471 (= *CIL* XIII, 8953). Sur l'ethnique *Riedones*, A.-M. ROUANET-LIESENFELT, *La civilisation des Riedones*, Brest, 1980, p. 6-7.

20 *CIL* XVII, 2, 341 (= *CIL* XIII, 8905).

associés²¹ à l'image du célèbre groupe en porphyre conservé aujourd'hui à Venise. Cependant, on trouve trois autres bornes en Gaule dédiées au seul Galère²². Pourquoi un tel hommage rendu par Constance Chlore à son collègue d'Orient ? Est-il lié au prestige retiré de la victoire obtenue sur les Perses par Galère en qui le rhéteur Eumène reconnaissait le symbole de

la domination romaine en Orient²³ ? Cette hypothèse, si elle s'avérait exacte, nous permettrait de resserrer de quelques années le créneau chronologique dans lequel s'inscrit le milliaire de Castelnau-le-Lez, soit entre 298 et 305.

Au tournant des III^e et IV^e s., la voie domitienne qui relie presque en ligne droite *Sextanlio* à *Ambrussum* est toujours entretenue. Les milles sont rigoureusement comptabilisés au bénéfice des voyageurs. La borne découverte à Castelnau-le-Lez constitue à la fois une dédicace en l'honneur de Galère mais témoigne aussi des réfections importantes dont cette artère majeure est encore l'objet à des fins probablement administrative (*cursus publicus*), économique et stratégique. Elle constitue un élément de la politique délibérée de rénovation des bornages et d'entretien des routes, admis par les historiens pour l'époque tétrarchique²⁴.

Bernard FRANÇOIS et Christian LANDES

21 Comme le rappelle P. SILLIÈRES, *op. cit.*, p. 357. Signalons, parmi les milliaires de Gaule, ceux sur lesquels les Tétrarques sont réunis : *CIL* XVII, 2, 111, Martigny, Suisse (= *CIL* XII, 5520); *CIL* XVII, 2, 118, Monthey, Suisse; *CIL* XVII, 2, 120 b, Versuey, Suisse; *CIL* XVII, 2, 368, Amberac, Charente (= *CIL* XIII, 8914); *CIL* XVII, 2, 370, Sauvagnas (= *CIL* XIII, 8886); en Orient, *A.E.*, 1978, 727 b; *A.E.*, 1983, 905; *A.E.*, 1984, 832. A remarquer également en Gaule des bornes dédiées aux deux seuls César, Constance Chlore et Galère : *CIL* XVII, 2, 13 b, Digne (= *CIL* XII, 5438) et *CIL* XVII, 2, 90 a, Pontaix, Drôme (= *A.E.*, 1963, 95).

22 S'ajoutent à la borne de Castelnau-le-Lez : *CIL* XVII, 2, 303, Baziège, Haute-Garonne (= *CIL* XII, 5676); *CIL* XVII, 2, 442, Cenon, Vienne (= *CIL* XIII, 8947); *CIL* XVII, 2, 620, Worms, RFA (= *CIL* XIII, 9087). En Afrique Proconsulaire, d'autre part, P. SALAMA, *Bornes milliaires d'Afrique Proconsulaire*, Paris-Rome, 1987 (coll. de l'École Française de Rome, 101), p. 189.

23 W. SESTON, *Dioclétien et la Tétrarchie*, Paris, 1946, p. 180.

24 Voir en dernier lieu, P. SALAMA, *op. cit.*, p. 238.